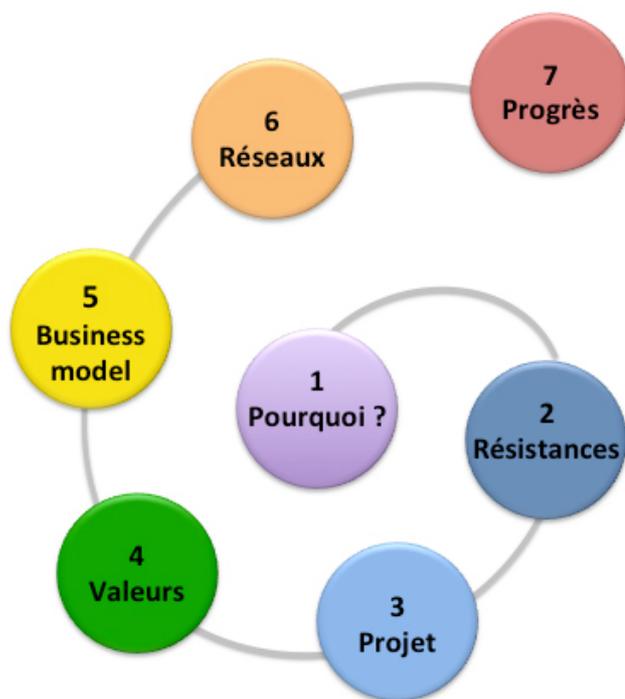




Comment choisir le statut juridique



Alain Fernandez
Décembre 2013

www.asoncompte.com

Quelle structure juridique choisir ?

Le choix du cadre juridique pour exercer son activité est une question récurrente et bien légitime.

C'est un choix personnel. Il n'existe pas de statuts plus avantageux par définition. Chacun choisira la structure juridique la mieux adaptée en fonction de sa situation et de ses ambitions.

Pour vous aider à vous frayer un chemin parmi les nombreuses possibilités de statuts juridiques, je vous propose ci-après un mini-guide de sélection en cinq questions.

Question 1 Envisagez-vous d'entreprendre seul ou à en équipe ?

Pour entreprendre à plusieurs, la SARL, la SA ou la SAS sont les cadres juridiques les plus souvent choisis. Dans le cadre de cette étude, il est préférable dans tous les cas d'entreprendre en indépendant pour conserver sa liberté d'action et d'orientation. Si malgré tout le projet nécessite l'étroite coopération de plusieurs entrepreneurs, les structures de type coopératives comme les SCOP et les associations à but non lucratif méritent d'être étudiées avec attention.

SARL

La SARL, Société A Responsabilité Limitée est une société commerciale caractérisée par la limite des responsabilités financières à la valeur du capital social. Une SARL nécessite au minimum 2 associés dont les apports au capital social correspondent aux parts et aux responsabilités financières réciproques. [Voir le dossier SARL](#)

SAS

La SAS Société par Actions Simplifiée est un statut juridique pour les sociétés commerciales de capitaux. Ce statut juridique se situe à la croisée entre celui de la SARL et celui de la Société Anonyme bien plus contraignant. La SAS offre les mêmes avantages que la SARL en terme de limitation des responsabilités financières et il suffit de deux associés, voire un seul dans le cas de la SASU (SAS Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle) pour la mettre sur pied. [Voir le dossier SAS](#)

SCOP

Une SCOP, Société COopérative et Participative, (anciennement Sociétés Coopératives Ouvrières de Production) est une société commerciale à part entière dont le capital est détenu majoritairement par les salariés eux-mêmes. Une SCOP pratique une gestion démocratique. Le ou les dirigeants sont élus et les votes se font en assemblées générales en appliquant le principe fondamental : une personne = une voix.

[Voir le dossier SCOP](#)

Association à but non lucratif

Comme son intitulé l'indique clairement, une association n'a pas pour finalité de réaliser un profit. Elle peut toutefois réaliser des actes de commerce, payer des salaires et générer des bénéfices (réserves). Les associations sont régies par la loi du 1er Juillet 1901. [Voir le dossier Association](#)

Si vous projetez d'entreprendre seul, vous pouvez opter pour le statut plus classique d'entrepreneur individuel et exercer votre profession en tant que commerçant, artisan ou profession libérale. Vous pouvez opter pour le régime de l'auto-entrepreneur, un statut simplifié pratique pour démarrer, ou choisir directement un cadre juridique plus conséquent comme l'EURL.

Commerçant

Sur le plan du droit, un commerçant est un professionnel qui effectue des actes de commerce. C'est là son activité principale. Un commerçant achète des produits pour les revendre sans les transformer significativement. L'essentiel de son gain réside dans le différentiel entre le prix de vente, le prix d'achat et ses frais professionnels.

Artisan

Définition du Petit Robert : un artisan exerce un métier manuel pour son propre compte, aidé à l'occasion de sa famille, de compagnons ou d'apprentis. Sur le plan législatif, un artisan exerce un métier listé comme tel selon les chambres des métiers et de l'artisanat.

Profession libérale

L'entrepreneur exerçant une profession libérale s'appuie sur ses compétences et qualification pour vendre des prestations à dominante intellectuelle. Certains métiers, comme ceux de la médecine ou du droit, sont réglementés.

EIRL

L'EIRL Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée est un cadre juridique récent qui permet à un entrepreneur individuel de limiter sa responsabilité au patrimoine professionnel déclaré. [Voir le dossier EIRL](#)

EURL

L'EURL est une société commerciale unipersonnelle à Responsabilité Limitée. Elle est équivalente dans son principe à la SARL mais s'adresse aux entrepreneurs individuels.

[Voir le dossier EURL](#)

Auto-entrepreneur

Le récent régime de l'auto-entrepreneur propose une simplification radicale des formalités de création et des exigences comptables et fiscales. Le statut est ouvert aux créateurs d'entreprise à part entière, ainsi qu'à tous les salariés, retraités ou étudiants en quête d'un complément de revenus, Le statut d'auto entrepreneur est limité aux entreprises générant un chiffre d'affaires relativement modeste. Une fois l'activité sur les rails, il est indispensable d'envisager un changement de régime juridique.

[Voir le dossier Auto-entrepreneur](#)

L'auto-entrepreneur est-il un « bon » statut ?

Le statut d'auto-entrepreneur a résolu un problème de taille en simplifiant les formalités comptables et en supprimant les seuils de paiement des charges sociales. Auparavant, il était beaucoup plus risqué d'entreprendre en solo sans la garantie ferme d'un chiffre d'affaires à réaliser. Même avec des rentrées négatives, les charges sociales, assurance maladie et retraite, étaient dues. Depuis que cette contrainte financière a été levée, il est bien plus facile de se lancer et de prospecter un peu plus calmement sans avoir les yeux fixés sur le compte des dépenses. C'est un bon statut à utiliser comme rampe de lancement en attendant que son activité atteigne sa vitesse de croisière. On ne perdra de vue que le statut ne fait pas l'entrepreneur. Que ce soit avec ou sans ce statut, un projet d'entrepreneur indépendant se construit.

Question 2 Vous entreprenez seul. L'activité choisie comporte-t-elle un risque financier majeur ?

Si c'est le cas, il est préférable de protéger son patrimoine personnel en choisissant un statut du type EIRL ou EURL qui présente l'avantage de séparer le patrimoine personnel de celui de l'entreprise. Les autres statuts juridiques pour entrepreneur individuel confondent les deux patrimoines.

Attention ! : *L'entrepreneur individuel est responsable de l'ensemble des dettes contractées. Son patrimoine personnel est aussi engagé dans son activité professionnelle. Les statuts d'EURL, de SARL, de SAS et de SASU permettent de limiter la responsabilité de l'entrepreneur au capital de l'entreprise. Mais attention, la séparation des patrimoines n'est pas une garantie absolue. La responsabilité personnelle du gérant peut être engagée au delà des limites du statut en cas de faute ou de négligence.*

Question 3 Quel type de protection sociale recherchez-vous ?

Les entrepreneurs individuels bénéficient d'un régime social moins protecteur que celui des salariés. Les cotisations sont aussi moins élevées. Hormis le cas un peu particulier du gérant non associé de l' EURL, seul le président de la SAS, le dirigeant salarié d'une SCOP ou le gérant minoritaire d'une SARL peuvent bénéficier du statut de protection sociale des salariés. Le montant des cotisations sociales annuelles dues est alors évidemment en conséquence de la protection plus étendue.

Question 4 Quel régime fiscal vous convient le mieux ?

Les bénéfices générés par l'activité de l'entrepreneur individuel, qu'ils soient classés en Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) ou en Bénéfices non Commerciaux (BNC) sont à déclarer comme des revenus à l'IRPP (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques). Sous conditions, les statuts de l'EURL ou de l'EIRL, permettent d'opter pour le paiement d'un impôt sur les sociétés (IS) séparé de ses revenus, comme pour une SARL, une SAS ou une SCOP.

Question 5 Comment voyez-vous votre avenir ?

Si vous envisagez à terme d'étendre votre activité, il est recommandé d'y penser dès à présent afin de ne pas se retrouver gêné par un cadre juridique trop étiqué. D'autre part, il sera bien plus difficile de solliciter des partenaires financiers sans un cadre juridique plus rassurant qu'un simple statut d'entrepreneur individuel. Une structure de type SARL avec un capital social conséquent sera un meilleur élément de nature à établir les fondations d'une relation de confiance.

Où s'informer ?

Agence Pour la Création d'Entreprise

L'APCE, l'Agence Pour la Création d'Entreprise, une association loi 1901 créée à l'initiative des pouvoirs publics, propose sur son portail web une vaste collection de ressources pour créer, transmettre ou développer une entreprise.

Chambre de Commerce et d'Industrie et les Chambre des métiers

Les Chambres de Commerce et d'Industrie proposent aussi de nombreuses ressources pour monter son activité indépendante ou reprendre une entreprise. N'hésitez pas à contacter la CCI de votre région.

Les autres sites officiels gouvernementaux

Les institutions gouvernementales ont mis en ligne de multiples sites institutionnels afin de simplifier la collecte d'informations et les formalités de création et de reprise.

. Les principaux sites web sont répertoriés en fin d'ouvrage à la rubrique [webographie](#).

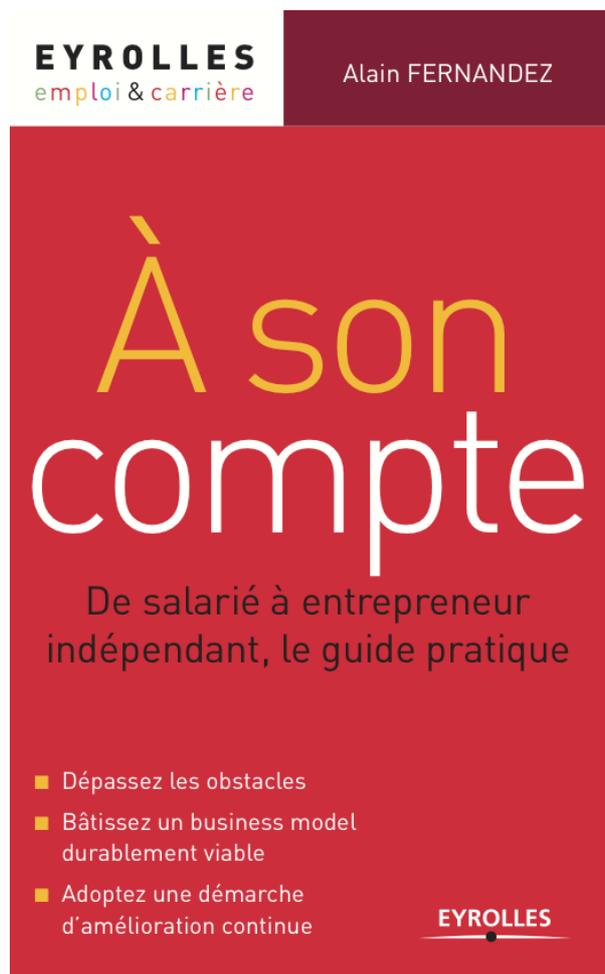
Les aides publiques et privées

Démarrer une entreprise impose d'inévitables dépenses qu'il faudra financer avant d'espérer le premier gain. Pour faciliter le passage de ce tout premier obstacle rebutant plus d'un créateur en herbe, il existe de nombreuses solutions de prêts spécifiques ou d'aides adaptées. Ces solutions d'assistance au financement ne sont délivrées que sous conditions. L'APCE et OSEO, deux organismes, sont une bonne piste pour démarrer ses investigations.



L'internet est devenu la principale source d'informations pour le créateur d'entreprise. Les principaux sites web d'informations officiels pour les créateurs et les repreneurs sont présentés en ligne classés, actualisés et commentés au chapitre webographie du site www.asoncompte.com : <http://tb2.eu/aweb>

Le guide pratique pour entreprendre



Editions Eyrolles Septembre 2012

Collection Emploi & Carrière

272 pages 19 Euros

[Fiche du livre.](#) Accès direct : <http://tb2.eu/al>

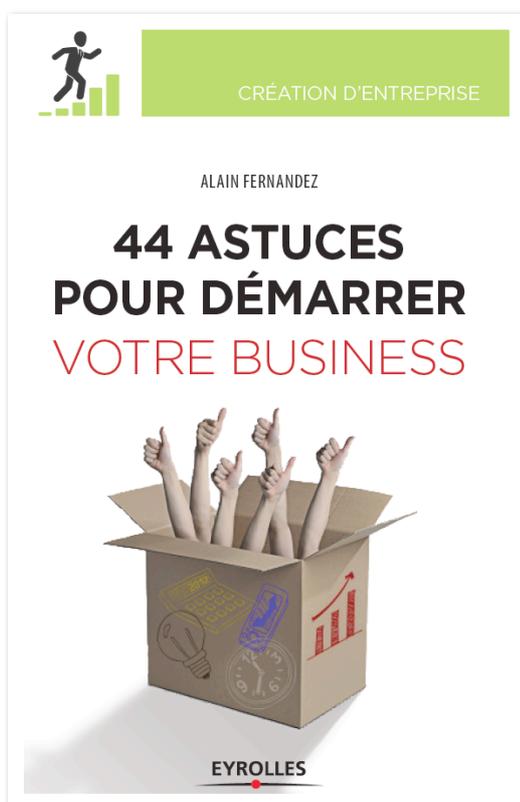
Livre de référence pour démarrer une activité indépendante, conduire sa carrière selon ses ambitions et réussir son projet de vie professionnelle
Ce livre est interactif. A chaque chapitre correspond une page du site www.asoncompte.com où le lecteur trouvera des compléments, des mises à jour et pourra déposer ses témoignages.

Lire aussi :

[Comment entreprendre en indépendant et piloter sa carrière](#)

[Les 12 facteurs de réussite pour monter une entreprise](#)

44 ASTUCES POUR DEMARRER VOTRE BUSINESS



- Editions Eyrolles 2014
- Auteur : Alain Fernandez
- 160 pages
- Prix : 15,20 Euros
- Disponible en librairie et en ligne
- Existe aussi au format PDF (izibook)
- ISBN-10: 2212557752
- ISBN-13: 978-2212557756

[Consultez la fiche
détaillée, extraits](#)

Certains passent leur vie en entreprise sans rien en apprécier ni être reconnu à leur juste valeur, ayant parfois le sentiment de passer à côté de leurs vraies envies professionnelles. Et si la solution était du côté de l'entrepreneuriat en solo ?

Réaliser son projet professionnel, gagner en autonomie, choisir son chemin en connaissance de cause : tel est le programme de ce guide pratique, structuré en sept étapes balisant de façon progressive la démarche entrepreneuriale.

Comment changer ses repères ? Quelles qualités développer ? Comment bâtir son business model ? Comment intégrer les réseaux professionnels qui comptent ? Toujours pragmatique, l'auteur accompagne le lecteur sur la voie de la réussite via nombre d'exemples, de témoignages et d'une quarantaine d'astuces issues du terrain.

*Du même auteur,
chez le même éditeur...*

Les nouveaux tableaux de bord des managers

Le projet décisionnel en totalité



6^{ème} Edition Eyrolles 2013
495 pages 33,25 Euros

[Consultez la fiche détaillée, extraits](#)

Vos tableaux de bord sont-ils adaptés au pilotage de la performance ?

Les tableaux de bord sont au coeur du processus de management de la performance. La qualité et la cohérence du système d'information décisionnel conditionnent la réussite de la stratégie déployée. Encore faut-il que les tableaux de bord soient conçus méthodiquement, qu'ils mesurent toutes les formes de performance et qu'ils assistent du mieux possible les décideurs en situation. Ce livre, *best-seller de sa catégorie depuis plusieurs années*, s'est imposé auprès des utilisateurs et des concepteurs de tableaux de bord, des consultants et des chefs de projets. *Centré sur la problématique du décideur en action*, cet ouvrage régulièrement mis à jour vous explique comment :

- Réaliser le projet décisionnel dans sa totalité, de la conception à la mise en action.
- Composer les tableaux de bord pour assister la prise de décision.
- Assurer le déploiement de la stratégie gagnante.
- Faciliter la mise en pratique de la gouvernance.
- Choisir les indicateurs de performance les mieux adaptés à chaque situation.
- Fiabiliser les informations dès la collecte des données.
- Manager les risques à tous les stades du processus décisionnel.
- Choisir les outils de la Business Intelligence, méthode de sélection détaillée.

L'ouvrage développe une *démarche coopérative et illustrée en dix étapes* qui insiste sur la *sélection des objectifs* selon la stratégie, le *choix des indicateurs de performance*, la *mise en oeuvre* et le *déploiement*.

Le site www.nodesway.com propose des dossiers complémentaires en téléchargement libre pour les lecteurs.

L'essentiel du tableau de bord

Méthode complète et mise en pratique avec Microsoft Excel



4^{ème} Edition Eyrolles 2013
Collection Gestion de projet
250 pages 20,9 Euros

[Consultez la fiche détaillée, extraits](#)

Libraires en ligne

- Une méthode de conception du tableau de bord en **5 étapes et 15 outils**.
- Les clés pour construire un tableau de bord avec **Microsoft Excel en 5 temps et 15 fiches pratiques**. Tous les exemples, ainsi qu'un tableau de bord cadre complet, sont disponibles sur le site dédié de l'auteur (www.tableau-de-bord.org).
- De précieux repères avec une liste de **Questions/Réponses**.

La méthode proposée reprend les principes les plus récents de conception des tableaux de bord pour les adapter aux besoins des managers. Rapidité, simplicité et faible coût de réalisation en sont les priorités.

La première partie de cet ouvrage développe concrètement, avec exemples à l'appui, les phases fondamentales de la conception d'un tableau de bord efficace : définition des axes de progrès, identification des indicateurs clés, composition des écrans.

La seconde partie est orientée réalisation. Les fonctionnalités de Microsoft Excel nécessaires à la réalisation sont présentées et expliquées. Nul besoin d'être un expert, ce livre vous guide pas à pas pour réaliser votre tableau de bord de pilotage opérationnel.

Le chef de projet efficace

12 bonnes pratiques pour un management humain



5^{ème} Edition Eyrolles 2014
Collection Gestion de projet
240 pages 20,90 Euros

[Fiche détaillée, extraits](#)

Libraires en ligne

www.eyrolles.com

www.amazon.fr

Les 12 bonnes pratiques pour entreprendre les projets d'entreprise

Pour réussir les projets d'entreprise, complexes par nature, il ne suffit plus de se contenter de satisfaire le traditionnel triptyque **qualité-délais-coûts**, même si l'on y adjoint la désormais incontournable **maîtrise des risques**. La **coopération active** de l'ensemble des partenaires, tout comme l'accession au maximum de **créativité de l'équipe**, sont les facteurs qui font la différence.

Mais comment inciter des acteurs aux intérêts divergents à oeuvrer en commun ? Comment libérer la créativité de chacun ? Pour répondre aux multiples enjeux du projet, il n'y a guère d'autre solution que de changer radicalement d'attitude et d'adopter une démarche active d'entrepreneur.

Ce guide, conçu à partir de la connaissance cumulée de plusieurs dizaines de chefs de projet, réunit en **12 bonnes pratiques** les conditions nécessaires pour réussir tout projet d'entreprise. Régulièrement mis à jour, cet ouvrage vous explique comment :

- Négocier efficacement avec tous les partenaires
- Anticiper les risques et les menaces
- Satisfaire toutes les parties prenantes
- Bâtir des équipes performantes
- Dynamiser la créativité collective au sein de l'équipe
- Réaliser le tableau de bord projet
- Réussir l'accompagnement du changement
- Accroître significativement sa capacité de rebond

En complément, documents, dossiers et livres blancs sont téléchargeables depuis le site www.chef-de-projet.org

Le bon usage des technologies

Expliqué au manager



Edition Eyrolles

342 pages 20 Euros

[Fiche détaillée, extraits](#)

Libraires en ligne

www.eyrolles.com

www.amazon.fr

"S'il était de bon ton pour les décideurs, il y a quelques années, de s'afficher en profane, il faut savoir que la principale cause d'échec des projets est justement ce désintérêt pour la chose technique. En demeurant à distance des questions de mise en oeuvre, les décideurs ne font rien d'autre que déléguer la totalité du pouvoir aux informaticiens. Il ne faut pas être surpris, lorsqu'au final, le projet répond précisément aux exigences techniques, mais se tient bien loin des ambitions initiales de la création de valeurs."

Extrait

Dans un langage clair tourné vers l'utilisation, ce livre pédagogique décrypte les principaux concepts technologiques en usage actuellement. Des mises en oeuvre plus simples, des coûts plus abordables et la création de standards dans les modes de fonctionnement des outils technologiques facilitent la mutation des systèmes organisationnels. Il est désormais possible d'interconnecter l'ensemble des systèmes d'information de tous les acteurs de la chaîne de valeur et d'intégrer ainsi les processus depuis le consommateur jusqu'au dernier fournisseur. Le manager jouera un rôle essentiel d'interface pour faire comprendre, maîtriser et intégrer les technologies modernes dans l'entreprise.